

# SPIP DU CP VALENCE : A BOUT DE SOUFFLE !

Valence, le 20/12/2024

La surpopulation carcérale produit ses effets au CP de Valence avec près de 500 détenus à la Maison d'Arrêt et un taux d'occupation de 145%. L'équation est difficile pour le SPIP pour réaliser ses missions d'insertion et de prévention de la récidive. Les CPIP parviennent à tenir la cadence de toutes les exigences quotidiennes au prix d'heures écrêtées et d'une abnégation sans failles. Or, dans ce contexte de grande pénibilité, les problématiques dans l'établissement s'amoncellent et la hiérarchie du siège semble être plus que jamais aux abonnés absents.

- Avec les carences en RH des personnels de surveillance, les détenus sont fréquemment distillés au compte-goutte dans les box d'entretien et les délais d'attente plombent le travail des CPIP.
- Des RDV importants pour la réinsertion des PPSMJ avec les partenaires ne peuvent se tenir comme ce fut le cas avec le SIAO récemment.
- Les agents sont toujours en attente d'une note de service réaffirmant les rôles de chacun dans le fonctionnement des UVF.
- Ça patine toujours avec la Régie au niveau de la mise en place des versements volontaires aux victimes.
- L'absence du coordonnateur d'activités impacte dans la durée tous les personnels du SPIP soumis à un surcroît de travail pour assurer un service d'offre minimum aux détenus.
- En l'absence de la cadre du MF, les dossiers ne sont pas affectés sur APPI ce qui rend très difficile l'exercice des CPIP positionnés sur la permanence.
- Le manque de communication et de circulation des informations reste criant entre l'équipe du MF et la direction du siège en ce qui concerne la MLRV, les retours des GESR, des débats contradictoires ou sur des thématiques précises comme l'avenir de la formation (pas de retour de la réunion entre cadres du CP du 12/12). On peut aussi évoquer une nouvelle fois l'absence de liens et de politique commune avec les collègues de la SAS malgré les échecs de la structure.



L'UFAP UNSa Justice du SPIP 26/07 exige de la considération pour les agents du SPIP du milieu fermé. Avec les charges de travail oppressantes et les réformes des réductions de peine ou des LSC qui bousculent la pratique quotidienne des agents, la direction devrait être en soutien de ses équipes et s'inscrire dans l'action plutôt que d'être dans le « laisser-faire » et le « laisser-couler ».

L'UFAP UNSa Justice du SPIP 26/07 demande une nouvelle fois à ce que la direction repense sa communication globale et retisse des liens de confiance avec l'équipe. La direction doit jouer son rôle pour que le SPIP redevienne un acteur majeur et réaffirme son rôle au sein d'une administration et d'une détention qui prend l'eau de toute part.

Pour **L'UFAP UNSa Justice SPIP 26/07**,

F. ROUSSET, M. BOURDON.